



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



CAMPUS  
FRANCE



# MAROC

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET COOPÉRATION SCIENTIFIQUE  
ET UNIVERSITAIRE

**Focus**

N°34 - MARS 2022

**Nom officiel**

Royaume du Maroc

**Population** (au 1<sup>er</sup> janvier 2019)

36,9 millions d'habitants

**Langue officielle**

Arabe, Tamazight

**Langues courantes**

Arabe dialectal (darija),  
langues berbères, français  
(commerce, politique, diplomatie)

**Monnaie**

Dirham marocain  
(1 euro = ± 10,8 MAD)

**Capitale**

Rabat

**Villes principales**

Casablanca, Fès,  
Tanger, Meknès,  
Marrakech,  
Salé, Agadir

**Taux d'alphabétisation**

73,8 %

**Nombre d'étudiants  
dans l'enseignement  
supérieur marocain (2020)**

1 173 212

**Taux brut de diplômés  
de l'enseignement supérieur**

19%

**Étudiants internationaux au Maroc (2020)**

24 226

**Étudiants marocains en  
mobilité internationale (2019)**

56 730

Sources : France Diplomatie, Banque Mondiale, Institut Statistique de l'Unesco, février 2022



# Introduction

---

Vaste pays du Maghreb, le Maroc est le 5<sup>e</sup> pays d'Afrique en termes de PIB. Le Royaume entretient de longue date de fortes relations avec la France qui est son deuxième partenaire commercial.

## Un pays engagé dans sa modernisation

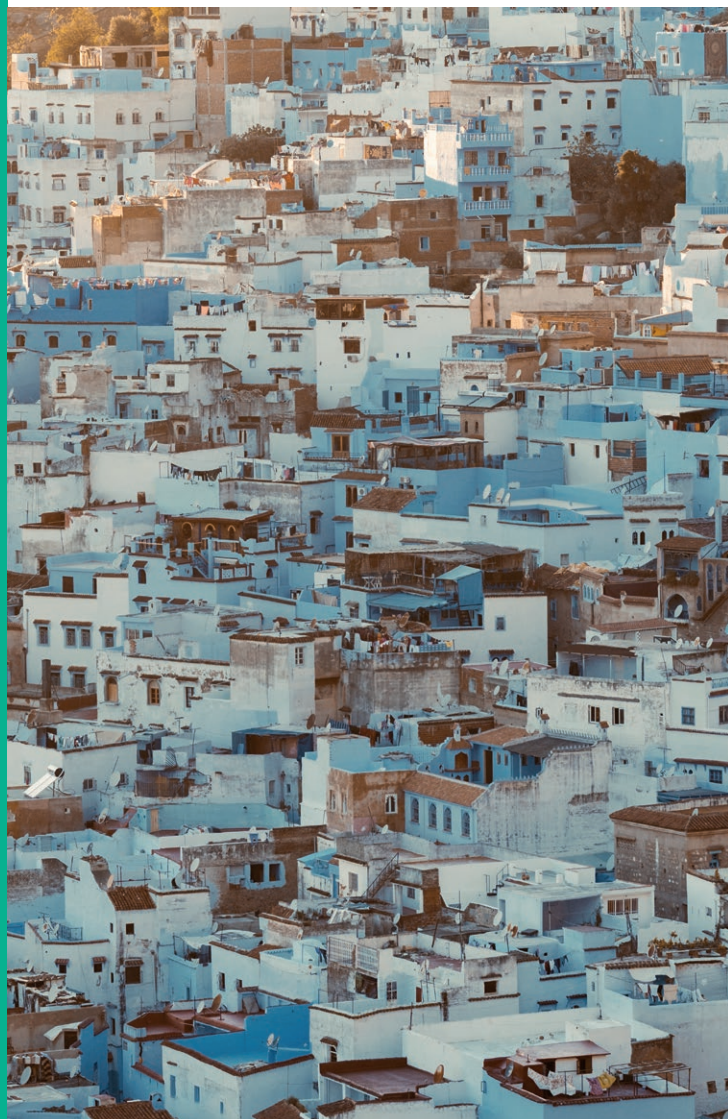
Le Roi Mohammed VI, intronisé en 1999, a engagé la modernisation politique, économique et sociale du pays : grands plans sectoriels, réformes du code de la famille et de la protection sociale, progrès dans la transparence électorale. En 2006, le rapport de l'Instance équité et réconciliation, instituée par le Roi pour faire la lumière sur les violations des droits de l'Homme entre 1956 et 1999, en a été une étape marquante.

Le contexte régional au printemps 2011 a accéléré ce mouvement. Le Roi a annoncé une réforme constitutionnelle, élaborée sur la base de consultations étendues (partis politiques, syndicats et société civile). L'adoption d'une nouvelle constitution lors du référendum du 1<sup>er</sup> juillet 2011 a clarifié la relation entre les pouvoirs et renforcé les rôles du Chef de gouvernement et du Parlement. Les mouvements protestataires du Rif (débuté en octobre 2016) et de l'Oriental (débuté en décembre 2017) ont néanmoins illustré des difficultés dans les régions rurales.

Pour faire face aux inégalités, le Roi a fait du développement du pays une priorité nationale. Il a institué en novembre 2019 une Commission spéciale chargée du développement (CSMD) et a nommé à sa tête M. Chakib Benmoussa, ancien Ambassadeur du Maroc en France.

## Un système d'enseignement supérieur en plein bouleversement

Au cours des vingt dernières années, le Royaume a connu une démocratisation de l'accès à son enseignement supérieur avec quatre fois plus d'étudiants en 2020 qu'en 2000. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur est ainsi passé de 5 % à 19 % au cours de cette période. Aujourd'hui près d'1,2 million d'étudiants fréquentent l'enseignement supérieur marocain, un effectif en croissance constante.



Ville de Chefchaouen.

Dans l'enseignement supérieur, **le français est la langue d'enseignement dans les deux tiers des formations**. Le Maroc souhaite se positionner comme un pôle central de l'enseignement supérieur francophone pour l'Afrique, en s'appuyant notamment sur la présence d'établissements français dans le pays<sup>1</sup>.

### Des difficultés d'accès à l'emploi pour les diplômés

Selon le recensement effectué en 2014, deux tiers des chômeurs sont titulaires d'un diplôme<sup>2</sup> de l'enseignement général (65,8 %) et un tiers n'est pas diplômé<sup>3</sup>. Néanmoins, **plus le niveau de diplôme est élevé, plus le taux de chômage diminue**. Ainsi les titulaires d'un diplôme de niveau master ou équivalent ne subissent un taux de chômage que de 16 % alors que ceux qui n'ont qu'un diplôme du primaire ou du secondaire connaissent un taux de chômage compris entre 20 % et 22 %. Le taux de chômage des titulaires d'un doctorat est particulièrement faible, il atteint 3,9 %.

Les difficultés d'insertion sur le marché du travail résultent également du fait que **peu d'emplois sont disponibles par rapport au nombre de diplômés qui entrent sur le marché du travail**. Ainsi, pour l'année 2017 il y aurait eu 135 000 nouveaux actifs diplômés pour seulement 86 000 postes créés sur le marché de l'emploi.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Selon l'étude « Global Géographies of Offshore Campuses », Research Group TRANSEU, Leibniz Institute for Research on Society and Space, 2020, le Maroc est le deuxième pays qui compte le plus de campus délocalisés français avec 10 campus.

<sup>2</sup> Du primaire, secondaire ou supérieur.

<sup>3</sup> L'adéquation entre formation et emploi au Maroc, Haut-commissariat au plan, Royaume du Maroc.

<sup>4</sup> Enseignement supérieur au Maroc, Bearing Point, p12 : <https://www.bearingpoint.com/fr-fr/notre-succes/publications/enseignement-sup%C3%A9rieur-maroc/>



# L'enseignement supérieur et la recherche au Maroc

En 2020, le Maroc compte 1 173 000 étudiants contre 447 000 en 2010. **Le pays enregistre depuis dix ans une forte croissance de sa population étudiante (+162 %)**. Le Maroc a accueilli 24 000 étudiants internationaux et près de 57 000 étudiants marocains sont partis étudier à l'étranger cette même année<sup>1</sup>.

## Système éducatif et accès à l'enseignement supérieur

La structure du système éducatif marocain est semblable à celle du système français avec un cycle primaire, suivi d'un cycle secondaire collégial et d'un cycle secondaire qualifiant qui mène vers le baccalauréat ou vers l'obtention du diplôme de qualification professionnelle (DQP).

L'enseignement supérieur au Maroc est composé de trois secteurs : **l'enseignement supérieur public, l'enseignement supérieur privé et l'enseignement supérieur public-privé**. Les études supérieures sont conditionnées à l'obtention du baccalauréat. Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur public se répartissent entre les formations dispensées par les établissements de l'enseignement secondaire, les universités, les établissements publics ne relevant pas des universités et les établissements de formation des cadres. La massification des effectifs est essentiellement absorbée par les formations universitaires **à accès ouvert** c'est-à-dire ne nécessitant pas d'autres conditions d'admission que le baccalauréat. Dans ces établissements les étudiants peuvent choisir librement les filières dans lesquelles ils souhaitent s'inscrire. L'enseignement supérieur public est entièrement gratuit, de la première année de licence jusqu'au doctorat.

D'autres **établissements dits à « accès régulés »** sélectionnent leurs étudiants en fonction de leurs résultats au baccalauréat ou d'un examen d'entrée.

## L'enseignement supérieur public

L'enseignement supérieur public se déroule dans les établissements d'enseignement secondaires et les universités.

**L'enseignement supérieur dans les établissements d'enseignement secondaire se compose des classes préparatoires aux grandes écoles et des classes de technicien supérieur.** Le système des CPGE<sup>2</sup> marocaines a connu d'importantes évolutions ces dernières années, avec l'ouverture de nouvelles filières et l'augmentation du nombre de classes et d'élèves (9 000 en 2019, jusqu'à 11 000 en comptant le privé). Les disciplines pour l'agrégation marocaine se sont par ailleurs diversifiées au cours des années, avec le passage d'une filière unique à six, puis à quatre (fermeture des filières Lettres et sciences humaines, et Chimie, physique et sciences de la terre en raison du manque de débouchés). En 2019, les disciplines suivantes sont concernées par l'agrégation : mathématiques, physique, lettres françaises, économie et gestion, génie mécanique et génie électrique. Le taux d'enseignants agrégés en CPGE au Maroc est de 16,5 %.

L'effectif des classes de Brevets de techniciens supérieurs - BTS (estimation : 3 500 élèves) croît à un rythme soutenu, de l'ordre de 14 % par an. Dans la trentaine de sections publiques, trois filières sont prédominantes : l'informatique (25 %), la comptabilité-gestion (11 %) et l'électromécanique (9 %).

<sup>1</sup>IUS, mars 2022.

<sup>2</sup>Classes préparatoires aux grandes écoles.



## L'enseignement supérieur dans les universités

**Le Maroc compte 12 universités publiques** sous la tutelle du MESRSI. À celles-ci s'ajoutent l'Université Al Qaraouiyine à Fès, sous tutelle du ministère des Habous et des Affaires islamiques<sup>3</sup>, et l'Université Al Akhawayn à Ifrane, à statut dérogatoire (établissement anglophone). Les présidents d'université, ainsi que l'ensemble des doyens, sont nommés en Conseil des ministres, sur appel à candidatures et pour un mandat de 4 ans renouvelable une fois. **Les 12 universités publiques regroupent 126 établissements répartis sur l'ensemble du territoire marocain.**

## L'enseignement supérieur dans les établissements d'enseignement supérieur ne relevant pas des universités

**Les établissements d'enseignement supérieur ne relevant pas des universités (EESNRPU)** sont des établissements d'enseignement supérieur spécialisés sous la tutelle administrative et financière de ministères techniques et sous l'autorité pédagogique du MESRSI.

**Les EESNRPU comptent actuellement 71 établissements** relevant de diverses tutelles et de statuts juridiques distincts et sont répartis en quatre catégories :

- établissements scientifiques et techniques (ex. écoles d'ingénieur spécialisées prestigieuses comme l'École Nationale Supérieure des Mines de Rabat - ENSMR ou l'École Hassania des Travaux Publics - EHTP);
- établissements de formations administratives, économiques, juridiques et sociales (ex. l'Institut supérieur de Commerce et d'Administration des entreprises - ISCAE);
- établissements pédagogiques (les centres pédagogiques régionaux pour la formation des enseignants du secondaire, répartis sur l'ensemble du Royaume);
- établissements de formation militaires et paramilitaires (ex. l'École royale de l'air et l'École royale navale).

Les EESNRPU sont tous à accès régulé et se distinguent par le caractère professionnalisant de leurs filières en répondant aux besoins sectoriels de l'économie.

## L'enseignement supérieur privé

La loi relative à l'enseignement supérieur indique que « **l'enseignement supérieur privé remplit, à côté de l'enseignement supérieur public, une mission de formation, d'accès à la culture et à la technologie et de promotion du progrès et de la recherche scientifique** ». Les établissements d'enseignement supérieur privé participent à la diversification de l'enseignement supérieur national par les programmes de formation et de recherche qu'ils proposent. Les établissements d'enseignement supérieur privé exercent leurs missions sous le contrôle de l'administration. **L'enseignement supérieur privé est très développé au Maroc.** Les établissements privés sont soumis à la réglementation de la Commission Nationale de Coordination de l'Enseignement Supérieur - CNCES, instance de régulation de l'Enseignement supérieur.

**L'accréditation de la CNCES atteste la qualité d'un établissement privé et/ou de l'une de ses filières.** Elle peut être retirée, si l'un des critères sur la base duquel l'accréditation a été fournie, n'est plus respecté. La reconnaissance d'un établissement d'enseignement supérieur privé signifie que les diplômes délivrés par cet établissement sont équivalents aux diplômes d'État. Les lauréats de ces établissements peuvent participer aux concours du secteur public, s'insérer sur le marché du travail, et poursuivre leurs études au sein des établissements publics (par l'organisation de passerelles entre les établissements privés et publics).

## L'enseignement supérieur public-privé

**Plusieurs universités résultantes d'un partenariat public-privé (PPP) ont été ouvertes ces dernières années**, à l'image de l'Université Euro-Méditerranéenne de Fès (UEMF), de l'Université Mohammed VI Polytechnique de Ben Guérir (UM6P) ou de l'Université Internationale de Rabat (UIR). **Ces universités comportent en leur sein plusieurs établissements** comme des écoles d'ingénieurs, des facultés de sciences humaines et sociales ou encore des laboratoires de recherche.

<sup>3</sup> Elle est considérée par l'Unesco comme la plus ancienne université du monde encore en activité à ce jour : <http://whc.unesco.org/en/list/170>



Leurs prix varient entre 70 000 et 100 000 MAD (6 500 € à 10 000 €) l'année en fonction des formations (les études de santé étant les plus onéreuses). Les stratégies de ces universités consistent à développer des filières propres ou avec des partenaires étrangers (notamment français et européens), dans une perspective de forte internationalisation et afin de délivrer essentiellement des doubles diplômes en licence et en master. En outre, **de nombreux établissements français sont aujourd'hui installés au Maroc** sous la forme de campus délocalisés (l'ESSEC Campus Afrique à Rabat ou l'EM Lyon, Toulouse Business School et l'EIGSI à Casablanca), d'établissements au sein de structures publiques-privées (l'INSA EuroMed à l'UEMF de Fès, l'IEP de Grenoble au sein de l'UIR) ou bien encore sous la forme d'écoles indépendantes comme Centrale Casablanca. Au total, dix campus délocalisés d'établissements français étaient recensés au Maroc en 2020, ce qui en fait la deuxième destination des campus délocalisés français derrière la Chine.<sup>4</sup>

## Organisation des études

En 2003, les universités publiques comme privées au Maroc ont adopté le système LMD (hormis l'Université Al Akhawayn d'Ifrane). Les études sont fondées sur les 3 grades :

- licence (6 semestres);
- master (4 semestres);
- doctorat (3 années après le Master).

Une réforme du cycle de licence, originellement prévue pour la rentrée 2020, reportée à 2021, devait instaurer en premier cycle, une année supplémentaire, permettant une remise à niveau disciplinaire et linguistique et l'acquisition de « soft skills<sup>5</sup> » pour les néo-bacheliers. **Le cycle de licence devait ainsi être transformé en un Bachelor en quatre ans calqué sur le modèle anglo-saxon. Cette réforme a finalement été abandonnée.**

L'enseignement de « soft skills » est ajouté en licence et en master, comme l'ouverture sur de nouveaux champs de connaissances, la culture générale et les valeurs, en plus des matières fondamentales.

## Système de notation

L'unité de crédit universitaire utilisée sont les UV, un cycle complet de licence ouvrant droit à l'acquisition d'un total de 180 UV, à raison de 60 UV par année universitaire. Les étudiants sont notés sur 20. Pour valider une UV, l'étudiant doit obtenir une note supérieure à 10/20.

## Évaluation et classements des établissements

Les deux organismes en charge de l'évaluation des acteurs de l'ESRI sont **l'Agence nationale d'évaluation et d'assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (ANEAQ) et l'Instance nationale d'évaluation du Système d'Éducation, de Formation et de Recherche Scientifique (INE) du Conseil Supérieur de l'éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique**. Depuis sa création en 2014, l'ANEAQ évalue les établissements et les formations d'enseignement supérieur. L'Agence effectue des enquêtes sur le terrain et des visites aux établissements qui font l'objet d'évaluation. Elle peut consulter et examiner tous les documents et informations nécessaires, et mener des entretiens avec les responsables, les cadres enseignants ainsi que le personnel administratif, les étudiants et certains acteurs économiques entretenant des relations avec les établissements. L'élaboration du référentiel national d'évaluation et d'assurance qualité pour l'évaluation des établissements, a été mise en place en collaboration avec l'Union européenne (UE). Le processus d'évaluation des douze établissements universitaires d'enseignement supérieur public a démarré en 2020 et sera achevé à l'horizon 2024. Par ailleurs, les formations d'enseignement supérieur demandant une accréditation font l'objet d'une évaluation depuis 2017.

**Six universités marocaines figurent dans le classement 2022 du Times Higher Education** entre la 800<sup>e</sup> et la 1 201<sup>e</sup> place. Il s'agit de l'université Sidi Ben Abdallah de Fès, l'Université Ibn Tofeïl de Kénitra, l'Université Hassan 1<sup>er</sup> de Settat, l'Université Hassan II de Casablanca et l'Université Mohammed V de Rabat. **Le nombre d'établissements marocains dans ce classement a doublé depuis 2018; il ne comptait alors que trois établissements.**

<sup>4</sup> « Global Geographies of Offshore Campuses », Research Group TRANSEU, Leibniz Institute for Research on Society and Space, 2020.

<sup>5</sup> Aussi appelés compétences douces ou qualités personnelles, ils désignent les compétences issues de l'intelligence relationnelle, émotionnelle, mais aussi des capacités de communication, de la personnalité propre de l'individu et de ses habiletés interpersonnelles.



# L'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche marocains

## La stratégie marocaine d'internationalisation

Le secteur de l'éducation est clairement identifié comme levier de développement par le gouvernement marocain. On observe un renforcement des positions des « grandes langues de communication internationale » (français / anglais / espagnol) qui sont pour les autorités éducatives garantes d'une meilleure insertion universitaire et professionnelle.

**Le français est également la langue d'enseignement dans les deux tiers des formations du supérieur** (filières scientifiques, technologiques, économiques et managériales). Il est également parlé par une large partie de la population du pays (35 % à 50 % selon les sources). La réforme éducative gouvernementale « vision stratégique 2015-2030 » mise en oeuvre à partir de la rentrée 2017, a étendu le dispositif bilingue français-arabe au collège, alors qu'il existait déjà au lycée. Le Maroc souhaite devenir un hub de l'enseignement supérieur francophone pour l'Afrique. **Les universités ou établissements privés inaugurés ces dernières années ont pour objectif de compter 30 % d'étudiants d'Afrique subsaharienne parmi leurs effectifs. À ce titre, la France et le Maroc ont signé plusieurs conventions de partenariat permettant l'implantation de grands établissements français au Maroc.** Ces implantations répondent à une stratégie d'attractivité vis-à-vis des étudiants francophones d'Afrique subsaharienne.

Le Maroc abrite le siège du bureau Maghreb de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Celle-ci est installée à Rabat depuis 2012 et pilote cinq implantations dans trois pays de la région.

L'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) est l'organisme en charge de l'attractivité de l'enseignement supérieur au Maroc.

L'AMCI mène ses actions en coordination étroite avec le ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidants à l'étranger ainsi qu'avec l'ensemble des départements ministériels et des établissements publics marocains concernés. L'AMCI a pour mission de développer, d'élargir et de renforcer l'ensemble des relations culturelles, scientifiques, techniques et économiques avec les pays partenaires, notamment, dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Elle est chargée de la mise en oeuvre des actions suivantes :

- les actions de coopération culturelle et scientifique ;
- les actions de coopération technique ;
- les actions relatives à la réalisation de projets à caractère économique et social ;
- les actions à caractère humanitaire.

## Une stratégie d'attractivité ambitieuse

**Le Maroc souhaite se positionner comme un des principaux pays d'accueil des étudiants subsahariens.** Le nombre d'étudiants internationaux dans le pays a augmenté de 57 % entre 2015 et 2020 pour s'établir à 24 000<sup>1</sup>. En 2019, 82 % des étudiants internationaux au Maroc venaient d'Afrique subsaharienne ce qui fait du Maroc le **6<sup>e</sup> pays de destination des étudiants subsahariens**, derrière la France, les États-Unis, l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni et le Canada. Il accueillait 4 % des étudiants subsahariens en mobilité. Au niveau mondial, c'est le 42<sup>e</sup> pays d'accueil des étudiants en mobilité diplômante.

<sup>1</sup> Source : Institut statistique de l'Unesco.

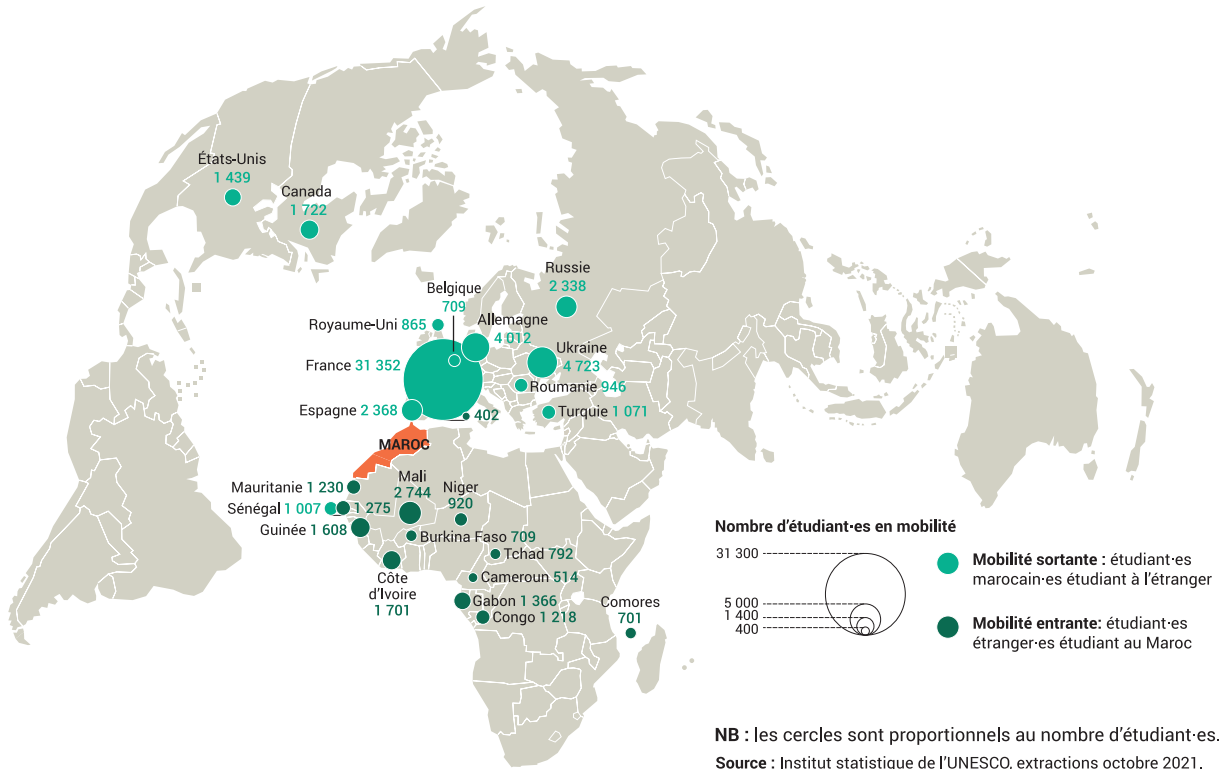




## Les étudiants marocains intéressés par la mobilité vers l'Europe

Le Maroc est le 20<sup>e</sup> pays qui envoie le plus d'étudiants en mobilité diplômante à l'étranger en 2019. Les étudiants marocains en mobilité

s'orientent très majoritairement vers l'Europe (89 % d'entre eux). Les trois quarts vont dans des pays de l'Union Européenne (74 %) tandis que 15 % vont vers les pays européens hors UE. Seulement 6 % partent en Amérique du Nord et 2 % en Afrique subsaharienne.



À elle seule, la France, qui est leur première destination, capte 55 % des étudiants marocains mobiles. Près de 45 000 étudiants marocains étaient en France lors de l'année universitaire 2020-2021<sup>2</sup>, dont plus de 37 000 en mobilité internationale<sup>3</sup> et 47 % de femmes. Malgré la pandémie mondiale de Covid-19, qui compliquait les mobilités, le nombre d'étudiants marocains a continué d'augmenter au cours des deux dernières années (+8 %). Une majorité d'entre eux étudie à l'Université (62 %), 15 % sont en écoles de commerce et 13 % en école d'ingénieurs. Par rapport à l'ensemble des étudiants étrangers en France, ils sont surreprésentés en écoles d'ingénieurs (13 %

contre 8 % en moyenne pour les étudiants étrangers). À l'université, ils sont particulièrement attirés par les formations scientifiques (46 % contre 33 % des étudiants étrangers en moyenne) et par l'économie (27 % contre 19 %). À l'inverse ils sont moins nombreux à choisir des cursus en Lettres, langues et SHS (13 % contre 30 %) et en droit et sciences politiques (6 % contre 11 %) par rapport à l'ensemble des étudiants étrangers en France. À l'université, plus de la moitié des étudiants marocains sont inscrits en master (52 %), ils sont 44 % en licence et seulement 4 % en doctorat. Le nombre d'étudiants en doctorat est néanmoins celui qui progresse le plus vite au cours des cinq dernières années (+20 %).

<sup>2</sup> MESRI/SIES, 2021.

<sup>3</sup> Concerne les étudiants marocains titulaires d'un diplôme d'études secondaires étranger ou d'un baccalauréat français obtenu à l'étranger. Ils ont donc traversé une frontière pour venir étudier en France.



Les étudiants marocains sont particulièrement présents dans les écoles d'ingénieurs prestigieuses : en 2018, 952 d'entre eux étaient classés aux concours des écoles Polytechnique, Centrale, Mines et Ponts et au concours commun des Instituts nationaux polytechniques. Cela s'explique notamment par l'existence de classes préparatoires très performantes au Maroc. La France souhaite continuer à accueillir d'excellents étudiants marocains, mais également renforcer la présence des établissements français au Maroc et susciter des mobilités croisées, afin de renforcer l'internationalisation de l'enseignement supérieur marocain.

La mobilité étudiante marocaine est soutenue par des bourses. L'intégralité des bourses de l'Ambassade de France au Maroc sont distribuées dans le cadre de programmes de coopération. En partenariat avec les autorités académiques marocaines, l'Ambassade de France au Maroc soutient les étudiants marocains engagés dans des formations d'excellence dans les grandes écoles d'ingénieur et de commerce en France.

### Les boursiers marocains gérés par Campus France

Les étudiants marocains sont la deuxième nationalité dont Campus France gère le plus de bourses, avec 3,7 millions d'euros de fonds gérés en moyenne par an. Cela représente en 2021, **1449 boursiers gérés et 137 chercheurs accueillis dans 285 établissements**. La durée moyenne de leur séjour est de 21 mois. Près des deux tiers des boursiers gérés par Campus France étudiaient dans les filières d'ingénieurs et d'informatique tandis que 20 % suivaient des cursus de management.

Il existe trois principaux programmes de bourses issus de la coopération franco-marocaine :

- pour accompagner la mobilité marocaine vers la France, le Ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports, avec le soutien de la Fondation Ibn-Rochd pour la science et l'innovation offre annuellement près de 500 bourses complètes permettant la couverture des frais de vie en France pour les étudiants marocains intégrant les meilleures écoles d'ingénieurs et de commerce françaises. Depuis 2018, l'ambassade de France au Maroc, en concertation avec le Ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports décerne 300 bourses de couverture sociale (BCS) par an aux meilleurs étudiants parmi les 500 boursiers du MESRSI et de la Fondation Ibn-Rochd. La BCS permet à ces derniers d'accéder au statut de Boursier du gouvernement français (BGF). Cette décision a fait l'objet d'une convention signée le 12 octobre 2018 entre l'ambassade de France au Maroc et le MESRSI, dénommée « Programme d'Excellence franco-marocain de bourses pour les grandes écoles françaises ». Parmi les 300 bourses, il a été décidé d'octroyer 210 bourses aux étudiants en écoles d'ingénieurs et 90 bourses aux étudiants en écoles de commerce.
- le programme Bourses ingénieur double diplomation propose des bourses complètes (1200 € par mois) à destination d'ingénieurs en mobilité en France d'une durée de 17 mois, dans le cadre d'une coopération inter-établissement, et permettant la délivrance d'un diplôme français (ingénieur) et d'un diplôme marocain ;
- le programme master double diplomation qui soutient 15 étudiants par promotion avec un budget de 108 000€.

La sélection des candidats à ces trois programmes s'effectue uniquement sur des critères académiques (résultats examens, résultats concours), ainsi qu'à partir du degré de réputation des écoles intégrées par l'étudiant dans le cadre du programme d'excellence et du degré de réputation de l'école ou de l'université d'origine dans le cadre du programme ingénieur double diplomation et du programme Master double diplomation.



# La coopération universitaire et scientifique avec la France

Le Maroc, mène une politique ambitieuse de développement et a largement investi ces dernières années dans la recherche scientifique. Celle-ci est très majoritairement publique avec 1348 structures de recherche accréditées par les conseils d'universités et 63 centres d'études doctorales qui forment 34 000 doctorants (environ 2 000 soutenances par an). Les universités marocaines comptent 15 000 enseignants-chercheurs (dont 4 000 femmes), 7 000 publications indexées SCOPUS par an et une centaine de brevets déposés par an.

Au cours des trente dernières années, la production scientifique marocaine se caractérise par **une internationalisation marquée, avec un niveau de publications co-signées avec des auteurs étrangers supérieur à 50 %**.

En 2018, le Maroc était le 38<sup>e</sup> partenaire de la France pour les co-publications scientifiques<sup>1</sup>. De son côté la France était le premier pays cosignataire de publications avec le Maroc<sup>2</sup> avec 6 430 co-publications entre 2016 et 2020<sup>3</sup>, ce qui témoigne d'une forte coopération franco-marocaine en matière de recherche. Les universités Cadi Ayyad (74 publications communes), Mohamed V (68 publications communes) et Ibn Zohr (31 publications communes), sont celles qui ont le plus de publications en commun avec la France<sup>4</sup>. Côté français, les principales co-publications sont issues de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA, 67 co-publications), du CNRS (57 co-publications) et de l'Université de Montpellier (12 co-publications).

La France entretient avec le Maroc **une coopération d'exception** fondée sur le développement de partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche, et sur l'accompagnement de la mobilité étudiante. Ces thématiques s'inscrivent régulièrement dans le cadre des priorités définies lors des rencontres de haut niveau (RHN) entre les gouvernements français et marocains<sup>5</sup>.

La France et le Maroc ont signé plusieurs conventions de partenariat permettant l'implantation de **grandes écoles françaises** au Maroc. Ces implantations françaises au Maroc répondent à une **stratégie d'attractivité commune** en direction des étudiants francophones que compte l'Afrique subsaharienne.

Les programmes d'études proposés s'appuient directement sur **l'offre de formation de ces établissements français**. Les enseignants sont à la fois français et marocains (ou d'autres nationalités). **Les filières sont accréditées par l'État marocain** et les diplômes obtenus sont des diplômes français et/ou des doubles diplômes.

Par ailleurs, **les universités publiques marocaines sont liées avec les universités françaises par des centaines d'accords de coopération**. Chaque visite de délégation officielle française au Maroc donne lieu à la signature d'accords supplémentaires qui viennent rappeler **la vivacité des relations entre les deux pays sur le plan de l'enseignement**,

<sup>1</sup> Données InCites

<sup>2</sup> Source : SCOPUS

<sup>3</sup> Source : CNRST

<sup>4</sup> Source : ScanR

<sup>5</sup> La 14<sup>e</sup> RHN Maroc-France s'est tenue en décembre 2019 à Paris.



**de la formation et de la recherche.** L'ambassade de France encourage la mobilité encadrée dans le cadre d'accords bilatéraux de double diplomation et des thèses en cotutelle permettant l'exonération des droits différenciés d'inscription.

En 2017, l'ambassade de France a initié la plateforme Africa Sup qui regroupe 7 Grandes Écoles au Maroc : l'École Centrale Casablanca, l'EMINES - School of Industrial Management au sein de l'Université Mohammed VI Polytechnique, l'EM Lyon business school campus Casablanca, Toulouse Business School - TBS Casablanca, l'EIGSI Casablanca, l'ESSEC Afrique - Atlantique et l'INSA Euro-Méditerranée au sein de l'Université Euro-Méditerranéenne de Fès. L'objectif est d'octroyer une plus grande visibilité à ces écoles et de faciliter leurs interactions avec les autorités marocaines. L'ambassade de France appuie la promotion en Afrique subsaharienne de ces écoles, qui accueillent déjà près de 1600 étudiants, et facilite leurs relations avec les représentations françaises dans les pays africains visés.

Le programme CIFRE France - Maroc (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) permet de renforcer la recherche en partenariat avec des entreprises au Maroc. Il offre à des étudiants marocains titulaires d'un Master obtenu dans un établissement d'enseignement supérieur français ou marocain, de réaliser une thèse en cotutelle entre la France et le Maroc dans le cadre d'un partenariat entre deux laboratoires de recherche et une entreprise en France. Il y a actuellement six doctorants en CIFRE et leur nombre devrait continuer à augmenter. Le développement des conventions CIFRE France Maroc est une priorité des deux ministères.

## les Partenariats

### Hubert Curien (PHC)

#### PHC Toubkal

Il est co-dirigé par un président français et marocain. Le PHC Toubkal cofinancé par le Maroc soutient des projets de recherche initiés entre des laboratoires de recherche marocains et français. Il soutient la mobilité de doctorants en cotutelle pour une durée maximale de 6 mois ainsi que des séjours en France et au Maroc pour les chefs de projets. Le PHC Toubkal soutient les échanges entre chercheurs des deux pays,

forme à la recherche un doctorant marocain par projet et aide à valoriser des recherches innovantes ayant un impact sur le développement et l'insertion professionnelle. Chaque année, 18 à 20 nouveaux projets sont sélectionnés pour trois ans par un comité mixte composé d'experts scientifiques et d'institutionnels français et marocains. Les champs disciplinaires concernés par l'appel à projet évoluent, l'appel à projet 2023, concernera :

- mathématiques et STIC avec une priorité au numérique et à ses nouveaux outils ;
- sciences de la matière ;
- sciences pour l'ingénieur ;
- sciences de la vie et de la santé ;
- sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement ;
- lettres, sciences humaines et sociales et didactique du FLE ;
- sciences juridiques, économiques et de gestion ;
- sciences agronomiques et vétérinaires.

Lors du premier appel à projet en 2015, le taux de sélection était de 14,7 %, il est passé à 17,2 % en 2020 grâce à l'augmentation du budget consacré au PHC Toubkal. Chaque année, le comité de sélection souligne la très haute qualité scientifique des projets sélectionnés. Cependant, le nombre de candidatures reçues et de projets sélectionnés en lettres et sciences humaines demeure très faible depuis le début du programme. Or, il est important que les laboratoires en LSH continuent à développer des coopérations avec les équipes de recherche marocaines dans ce domaine.

En 2021, pour 64 projets :

- 95 doctorants ont effectué un séjour de recherche dans un laboratoire français ;
- 17 chercheurs Marocains ont effectué un séjour de recherche en France ;
- 15 chercheurs Français ont effectué un séjour de recherche au Maroc.

#### PHC Maghreb

Le PHC Maghreb renforce les liens scientifiques entre la France et les pays du Maghreb et encourage les mobilités scientifiques et technologiques d'excellence intra-Maghreb de chercheurs juniors et séniors. Il soutient également la formation de doctorants en cotutelle en Algérie, en Tunisie et au Maroc. Les quatre pays se sont engagés à soutenir ce programme



à travers la convention de partenariat signée le 4 juillet 2013 pour une durée de cinq ans, renouvelable par tacite reconduction.

Le PHC Maghreb est cofinancé par la France à travers ses trois ambassades au Maghreb et les trois pays du Maghreb. Un appel à projets est lancé annuellement. Les projets sont sélectionnés par les co-Présidents des trois comités mixtes bilatéraux « Tassili » (Algérie), « Toubkal » (Maroc), « Utique » (Tunisie) et le coordinateur du PHC Maghreb en France. Les projets sélectionnés sont soutenus pour une durée de 3 ans. Depuis 2019, 5 nouveaux projets par an sont sélectionnés.

La thématique de l'appel à projet 2021 favorise les candidatures transdisciplinaires : « Vers un espace méditerranéen pluriculturel et durable, face aux enjeux liés :

- aux changements climatiques et énergétiques ;
- à l'innovation et à la compétitivité des entreprises ;
- à l'identité, la valeur et le dialogue des civilisations, les migrations et l'intégration, l'histoire et le patrimoine ;
- à la transition numérique

Au total, en 2021, 19 projets étaient en cours. En 2021, 75 doctorants et chercheurs des pays du Maghreb ont effectué une mobilité vers la France. L'objectif du programme consiste également à développer les mobilités sud-sud qui restent faibles en comparaison à celles sud-nord.

Le Maroc comporte sur son territoire un grand nombre d'instituts de recherche dont certains ont des liens étroits et anciens avec la France tels l'institut Pasteur présent au Maroc depuis 1911. Le Maroc accueille des chercheurs français en détachement dans ses laboratoires de recherche. À titre d'exemple, le CIRAD a mis à disposition trois de ses chercheurs à l'Institut agronomique et vétérinaire (IAV) Hassan II à Rabat et à l'école nationale d'agriculture de Meknès. Les implantations du centre Jacques-Berque et de l'Institut de Recherche pour le développement sont deux illustrations de cette coopération.

### **Le Centre Jacques-Berque (CJB)**

Fondé en 1991, le Centre Jacques-Berque pour le développement des sciences humaines et sociales au Maroc, est une Unité mixte des instituts français à l'étranger (UMIFRE). L'activité du CJB porte sur les sciences sociales du

contemporain au Maroc et s'étend au Maghreb, avec un intérêt particulier pour la Mauritanie. Ses chercheurs conçoivent et mettent en place des programmes de recherche, organisent des séminaires, des colloques, des journées d'étude, des conférences et des ateliers de recherche. Le centre accueille des chercheurs, des doctorants et post-doctorants de différentes nationalités. Son activité implique des partenariats forts avec des institutions marocaines qui s'inscrivent, pour les principaux, dans un cadre conventionnel. Elle comprend aussi des partenariats avec des institutions d'enseignement et de recherche françaises, européennes et internationales. La recherche au CJB s'articule autour de 4 thématiques :

- actions publiques ;
- histoire et mémoire ;
- faits religieux ;
- productions culturelles.

### **L'institut de recherche pour le développement (IRD)**

Présent dans de très nombreux pays, l'IRD remplit trois missions : la recherche, la formation et l'expertise sur la base d'une coopération internationale active avec les institutions de recherche des pays partenaires. L'IRD développe des projets structurants bilatéraux portés par des unités de recherche en France et au Maroc sur des thèmes aussi variés que les ressources minières ou l'hydrologie. La création d'une représentation IRD au Maroc au début des années 2000 a donné une nouvelle impulsion avec l'élargissement du partenariat et la mise en œuvre de programmes pluridisciplinaires co-construits qui permettent aujourd'hui d'aborder des thématiques qui sont à la fois stratégiques au regard des Objectifs du Développement Durable (ODD) et qui correspondent aux priorités définies par le Maroc dans le cadre de sa « Stratégie nationale pour le développement de la recherche à l'horizon 2025 ». Les principes généraux de ce partenariat scientifique ont été formalisés par un accord intergouvernemental sur les actions de coopération de l'IRD au Maroc signé en 2008 et régulièrement reconduit depuis.



Ville de Ouarzazate.

## Campus France Maroc

L'ambassade de France au Maroc dispose de quatre implantations Campus France dans le pays (Rabat, Casablanca, Marrakech, Fès), des bureaux d'information dans neuf instituts français et développe via le numérique ses services (entretiens à distance, salon virtuel, etc.) pour être plus proche des étudiants des villes où elle n'est pas implantée et des régions excentrées. Ce sont en moyenne 25 000 candidatures qui sont étudiées, chaque année. Des entretiens d'accompagnement sont proposés pour permettre une meilleure orientation des étudiants ainsi qu'une préparation au départ leur permettant de tirer parti au mieux de leur séjour en France. Les espaces Campus France mettent en place :

- des entretiens individuels d'accompagnement, en amont de la procédure pour aider les candidats à affiner leur projet universitaire;

- des ateliers d'information au sein des quatre Espaces : présentation du système universitaire français, prérequis, présentation de la procédure, calendrier;
- des présentations dans les établissements du réseau scolaire français;
- des interventions dans les lycées publics et privés marocains;
- l'organisation de journées dédiées aux études en France dans les Instituts français du Maroc et l'Alliance française de Safi.
- des tables rondes thématiques avec des témoignages d'Alumni : retours d'expérience et présentation de formations spécifiques.
- des ateliers de préparation au départ : anticiper la demande de visa étudiant, préparer son arrivée administrative en France, informer sur le fonctionnement de l'université, l'inscription à la sécurité sociale, le coût de la vie en France, la recherche de logement etc.

**Directeur de la publication :**

Olivier Chiche-Portiche directeur général a.i.

**Comité éditorial :**

Judith Azema, Serge Borias,  
Raphaëlle Hallier, Béatrice  
Khaiat, Nabil M'Silti, Olivier  
Marichalar, Mélanie Recuerda,  
Thierry Valentin.

**Rédaction :**

Campus France :  
Guillaume Tétard

**Ambassade de France  
au Maroc**

Édition : Florentin Piron

**Cartographie :**

Philippe Rekacewicz

**Photographie :**

Taryn Elliott, Moussa Idrissi

**Réalisation :**

Luciole

**Impression et diffusion :**

Suisse imprimerie Groupe Sprint

**Campus France :**

Agence française pour la  
promotion de l'enseignement  
supérieur, l'accueil et la mobilité  
internationale  
28, rue de la Grange aux Belles  
75010 Paris  
[www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)

# La mobilité des étudiants marocains

## MOBILITÉ INTERNATIONALE

EN 2019<sup>(1)</sup>



1,1

million d'étudiants dont



2%

d'étudiants internationaux



5%

des étudiants marocains  
sont mobiles

## ÉTUDIANTS MAROCAINS

EN FRANCE EN 2020-2021<sup>(2)</sup>



44 933

étudiants  
marocains



+22%

en 5 ans



47%

d'étudiantes

Sources : (1) Institut statistique de l'UNESCO (ISU), septembre 2021

(2) Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Sous-Direction des systèmes d'information et des études statistiques

